

**FORUM
VIRTUEL** sur la requalification
de la main-d'œuvre
et sur l'emploi

GUIDE DE PARTICIPATION

MOT DU MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE



Chères invitées,
Chers invités,

Comme ailleurs dans le monde, la crise pandémique a bouleversé grandement l'économie et le marché du travail québécois. C'est dans l'objectif de trouver des solutions durables et adaptées à nos besoins que le gouvernement du Québec tient le Forum virtuel sur la requalification de la main-d'œuvre et sur l'emploi. Cette rencontre sera l'occasion pour moi d'échanger avec vous et avec mes collègues sur les actions privilégiées à mettre en place pour nous adapter aux nouvelles réalités du marché du travail et pour faire face aux enjeux qui étaient déjà présents avant la crise pandémique, notamment la rareté de main-d'œuvre, et qui se font maintenant d'autant plus ressentir.

J'entends également votre volonté à prendre part activement à la relance de notre économie et à vous investir dans la formation de la main-d'œuvre. Vous voulez travailler avec nous et c'est en faisant équipe que nous réussissons à déterminer les meilleurs moyens, à cibler les stratégies les plus innovantes à mettre en œuvre, notamment pour accroître notre productivité et nous adapter au contexte actuel par le biais de la formation de la main-d'œuvre.

Cette façon d'ériger les assises de la relance en vous consultant et en recherchant ensemble des consensus me tient beaucoup à cœur. Tout comme le sujet sur lequel vous serez amenés à discuter, soit la requalification et le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre.

Je souhaite à tous les participantes et participants une rencontre riche et stimulante dont les résultats permettront de renouveler une main-d'œuvre formée pour soutenir la relance de l'économie québécoise.

Bonne réflexion!

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Boulet".

Jean Boulet
Montréal, octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

HORAIRE PRÉLIMINAIRE DU FORUM.....	3
INTRODUCTION	4
OBJECTIFS DE LA CONSULTATION	5
L'EFFET DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉTAT DU MARCHÉ DU TRAVAIL : TENDANCES ET ENJEUX.....	6
LEVIERS VISANT LA REQUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE REHAUSSEMENT DES COMPÉTENCES : PORTRAIT	10
Consultation préalable	11
Déroulement du Forum : périodes d'intervention	11
CONCLUSION	12
ANNEXE – ÉTAT DE LA REPRISE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, PERSPECTIVES ET CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	13

HORAIRE PRÉLIMINAIRE DU FORUM

7 h 45 – 8 h 20	Accueil et ouverture du Forum Avec mot d'ouverture du ministre Jean Boulet
8 h 20 – 9 h 30	Introduction – État du marché du travail québécois et relance de l'emploi : défis et opportunités Conversation entre les ministres Jean Boulet, Pierre Fitzgibbon et Eric Girard sur les enjeux économiques, la relance économique et les enjeux de l'emploi Période d'échanges et de délibération pour la recherche de consensus
9 h 35 – 9 h 45	Pause-santé
9 h 45 – 11 h 25	Table ronde n° 1 : Est-ce que la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences permettent de maximiser : <ul style="list-style-type: none">• le retour en emploi du plus grand nombre de personnes,• l'employabilité des personnes,• la productivité des entreprises. Conversation entre les ministres Jean Boulet et Nadine Girault sur les enjeux de requalification de la main-d'œuvre et de rehaussement des compétences pour les entreprises et les personnes plus durement affectées par la pandémie, notamment les femmes, les immigrants et les jeunes Période d'échanges et de délibération pour la recherche de consensus
11 h 25 – 12 h 35	Dîner
12 h 35 – 14 h 40	Table ronde n° 2 : Quels sont les moyens à privilégier pour requalifier les travailleurs et rehausser de façon optimale leurs compétences Conversation entre les ministres Jean Boulet, Danielle McCann et Jean-François Roberge sur comment les réseaux de l'éducation et de l'emploi peuvent être des joueurs complémentaires pour accélérer la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences. Période d'échanges et de délibération pour la recherche de consensus
14 h 40 – 14 h 55	Pause-santé
14 h 55 – 15 h 50	Table ronde n° 3 : Comment aligner la concertation des entreprises, des représentants de la main-d'œuvre, des réseaux de l'éducation et des acteurs du milieu communautaire pour accélérer la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences? Période d'échanges et de délibération pour la recherche de consensus
15 h 50 – 16 h	Clôture du Forum Mot de clôture du ministre Jean Boulet

INTRODUCTION

La pandémie de la COVID-19 a, depuis le mois de mars dernier, des conséquences importantes sur le marché du travail comme en témoignent les données présentées dans la section « Effet de la pandémie sur l'état du marché du travail : tendances et enjeux » du présent document.

Le Québec se trouve dans une situation inédite où une rareté de main-d'œuvre observée pour certaines professions dans certains secteurs d'activité économique coexiste avec une hausse importante du nombre de chômeurs issus d'autres secteurs. D'importants défis se présentent pour la relance du marché du travail québécois dans un contexte post-pandémie :

- Les employeurs doivent pouvoir recruter de la main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante pour assurer le développement et la croissance de leurs activités;
- Les travailleurs doivent pouvoir développer leurs compétences afin d'occuper des emplois de qualité et bien rémunérés qui répondent à leurs besoins et aspirations, et ainsi contribuer à l'accroissement de la prospérité par l'amélioration de la productivité. Mais le faible niveau de littératie des Québécois est un enjeu qui pourrait ralentir la requalification des travailleurs et le rehaussement de leurs compétences. Selon les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), rendues publiques en 2013, 53,2 % des Québécois de 16 à 65 ans n'atteignent pas le niveau 3 en littératie, ce qui représentait 2 903 795 Québécois en 2012. En comparaison, 46,8 % des Ontariens n'atteignaient pas le niveau 3 (Canada 48,5 %);
- L'accélération de la transformation numérique des entreprises (automatisation, numérisation, robotisation) et du développement des compétences de la main-d'œuvre est nécessaire pour assurer la prospérité de la population québécoise.

Afin de relever ces défis, la requalification des travailleurs et le rehaussement de leurs compétences doivent être mis de l'avant. Ces démarches, qui prennent forme dans différents types de parcours, tels que présentés dans le tableau de la section « Leviers visant la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences : portrait », peuvent être entamées tant par l'entreprise que par l'individu lui-même.

Les réponses aux enjeux du marché du travail et de l'emploi dans un contexte de relance nécessitent une contribution active de l'ensemble des partenaires sociaux, de la société civile ainsi que des ministères et organismes concernés. Une vision partagée de ces enjeux et une mise en commun des pistes de solution s'avèrent essentielles pour une mobilisation des forces vives du Québec pour la relance.

C'est dans cette optique que le Forum virtuel sur la requalification de la main-d'œuvre et sur l'emploi a été pensé. Cette importante rencontre permettra au gouvernement et à ses partenaires de partager une vision commune afin d'accélérer la requalification de la main-d'œuvre par la formation et ainsi soutenir la création de richesses au Québec et la prospérité des Québécoises et Québécois.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

- Maximiser le retour en emploi du plus grand nombre de personnes, notamment les quelque 200 000 chômeurs additionnels liés à la pandémie.
 - Identifier les moyens pour accélérer la requalification des travailleuses et travailleurs et le rehaussement de leurs compétences de manière à ce qu'ils accroissent leur productivité et que les emplois qu'ils occuperont répondent à leurs aspirations.
 - Mobiliser dans l'action les entreprises, les représentants de la main-d'œuvre, les réseaux de l'éducation et les acteurs du milieu communautaire.
-

L'EFFET DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉTAT DU MARCHÉ DU TRAVAIL : TENDANCES ET ENJEUX

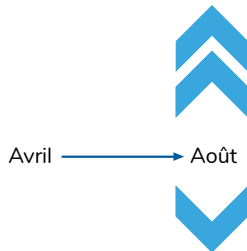
État du marché du travail : principales données

Perte de 820 500 emplois



Au départ, le Québec est la province canadienne dont l'emploi a été le plus touché par les effets de la pandémie, cumulant entre les mois de février et d'avril 2020 des pertes de 820 500 emplois (-18,6 %);

75 % des emplois perdus récupérés



Au mois d'août 2020, 75 % (630 200) des emplois perdus avaient toutefois été récupérés, mais le Québec affichait toujours un déficit de 190 300 emplois (-4,3 %) par rapport à son niveau d'avant la pandémie, dont près de la moitié (88 700) se situaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal;

déficit de 190 300 emplois
par rapport à son niveau d'avant la pandémie

**C'est au Québec que la reprise de l'emploi a été la plus rapide au Canada,
de sorte que son marché du travail a regagné sa position (relativement) avantageuse
par rapport aux autres provinces :**

1^{er} rang : Taux d'emploi

74,1 %

des personnes âgées
de 15 à 64 ans

Parmi toutes les provinces, le Québec a regagné le premier rang pour le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans (74,1 % au mois d'août 2020, sommet historique de 77,1 % au mois de février 2020);

Taux de chômage de

8,7 %

3^e plus bas au Canada

Son taux de chômage était de 8,7 % au mois d'août 2020 (10,6 % en Ontario et 10,2 % au Canada), le troisième plus bas au Canada (le taux le plus bas a été de 4,5 % au mois de février 2020, un creux historique);

Taux d'activité

81,3 %

des personnes âgées
de 15 à 64 ans

Son taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans (personnes occupant ou cherchant un emploi) était de 81,3 % au mois d'août 2020, cela suggérant que la main-d'œuvre est disponible pour occuper les emplois.

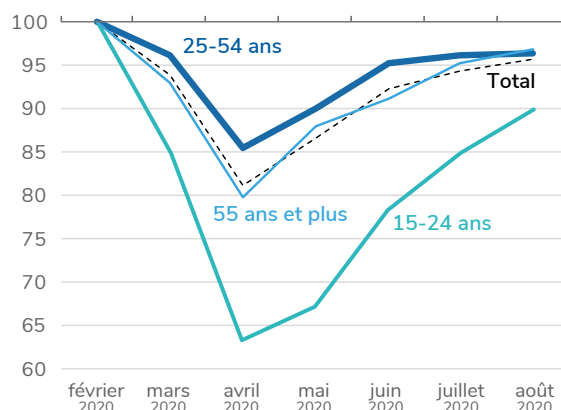
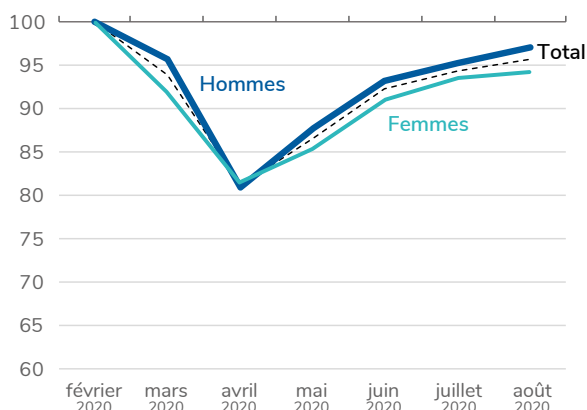
Le redéploiement de la main-d'œuvre : un défi complexe et un équilibre à atteindre

« Si ces travailleurs en venaient à se décourager [...] s'ils perdaient des compétences précieuses au fil du temps, leur participation réduite à l'activité économique affaiblirait notre potentiel de croissance. Et le niveau de vie de tout le monde s'en trouverait rabaissé. »

Propos tenu par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Tiff Macklem

- L'incertitude entourant la reprise complète des activités pour certains secteurs et travailleurs soulève la question de redéployer cette main-d'œuvre vers des emplois de qualité et bien rémunérés;
 - Pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la crise offre l'occasion de faire les investissements nécessaires pour faire la mise à niveau numérique des petites et moyennes entreprises (PME), lutter contre les changements climatiques et s'assurer qu'il y ait le personnel requis dans le système de santé.
 - Un redéploiement opportun et efficace de la main-d'œuvre des domaines en déclin vers ceux en croissance permettrait d'accroître la productivité, qui repose sur l'avancement technologique et les compétences, et d'augmenter à la fois les salaires (qui dépendent en bonne partie de la productivité) et le niveau de vie de l'ensemble de la population.
- Selon l'Institut du Québec, le redéploiement des travailleurs à des emplois plus qualifiés comporte des défis auxquels il faut trouver des solutions :
 - **Contrainte temporelle** : la période d'apprentissage nécessaire empêche le redéploiement rapide des individus au chômage;
 - **Contrainte éducative** : plusieurs professions en demande exigent des aptitudes à réussir des études postsecondaires qui ne sont pas à la portée de tous;
 - **Contrainte psychologique et culturelle** : les postes à pourvoir exigeant peu d'études sont souvent associés à des métiers techniques (les personnes plus touchées proviennent surtout des services).
 - Deux groupes de travailleurs ont été plus affectés par la pandémie et affichent une reprise de l'emploi plus lente :
 - **Les jeunes âgés de 15 à 24 ans** (à 90 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020);
 - **Les femmes âgées de 25 ans et plus**, particulièrement celles qui ont entre 25 et 54 ans (à 95 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020).

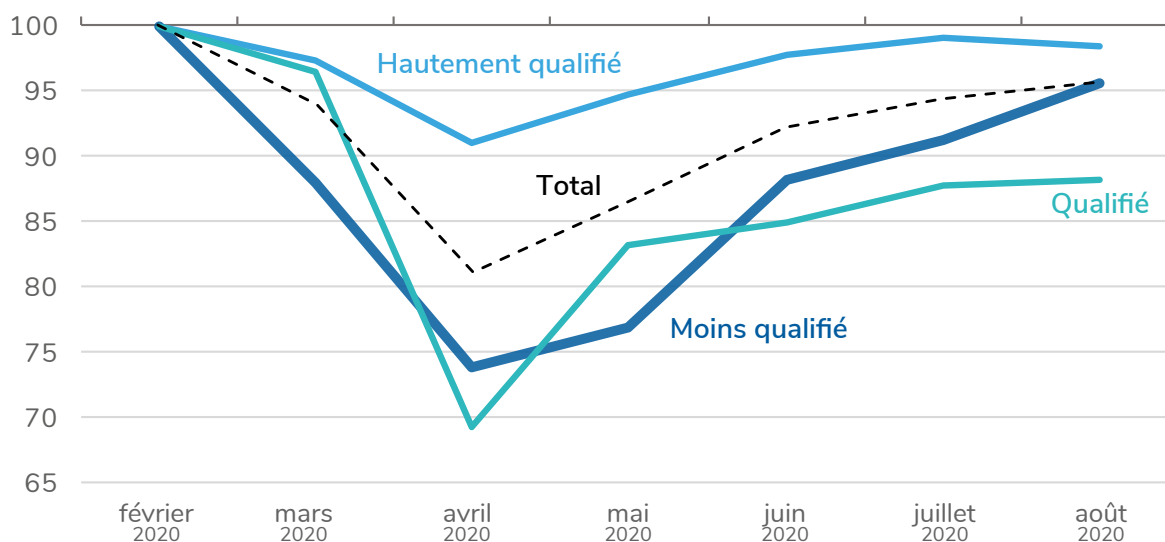
Évolution de l'emploi au Québec selon le sexe et l'âge (février 2020 = 100)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation Emploi-Québec.

- **Le nombre d'emplois qualifiés** (diplôme d'études secondaires professionnelles exigé) affichait toujours au mois d'août 2020 un déficit du niveau d'emploi de plus de 10 % par rapport au mois de février 2020.
- En revanche, **le nombre d'emplois hautement qualifiés** (niveau collégial ou universitaire) n'a que peu baissé ce printemps et, au mois d'août 2020, il a presque retrouvé son niveau d'emploi du mois de février 2020 :
 - Parmi les emplois hautement qualifiés, **seuls ceux de niveau professionnel**, soit ceux exigeant un diplôme universitaire, ont dépassé le niveau d'emploi du mois de février 2020;
 - À l'inverse, **les emplois de gestion** affichent toujours un déficit important par rapport au niveau d'emploi du mois de février 2020.
- Finalement, **le nombre d'emplois peu qualifiés** est à 96 % de son niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020 :
 - **Les emplois moins qualifiés, qui exigent habituellement un diplôme d'études secondaires général**, ont toutefois dépassé au mois d'août 2020 le niveau d'emploi du mois de février 2020;
 - À l'opposé, **les emplois n'exigeant aucune formation** affichaient toujours au mois d'août 2020 un déficit de 15 % par rapport au niveau d'emploi du mois de février 2020.
- Les divergences dans les trajectoires de reprise de l'emploi des différents groupes de travailleurs et des niveaux de qualification proviennent de l'impact sectoriel asymétrique de la pandémie, qui a fortement dépendu de leur capacité à s'adapter aux mesures sanitaires¹.

Évolution de l'emploi au Québec selon le niveau de qualification (février 2020 = 100)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation Emploi-Québec.

1. Un tableau à l'annexe I décrit, pour chaque secteur d'activité, l'état de la reprise sur le marché du travail, les perspectives ainsi que les caractéristiques des travailleurs qui y sont employés.

Secteurs d'activité économique pour lesquels le chômage a augmenté en raison de la pandémie

- Trois secteurs affichaient toujours au mois d'août 2020 des baisses d'emplois de plus de 10 % par rapport au mois de février 2020, et ce, parce que leurs activités ne sont pas compatibles avec la distanciation physique nécessaire pour limiter la propagation de la COVID-19 :
 - **Les services d'hébergement et de restauration** (à 80 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020), qui emploient généralement une main-d'œuvre peu scolarisée dont la majorité est féminine (55 %) ainsi que beaucoup de jeunes âgés de 15 à 24 ans;
 - **L'information, la culture et les loisirs** (à 87 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020), dont la main-d'œuvre est majoritairement masculine (56 %) et relativement scolarisée;
 - **Le transport et l'entreposage** (à 90 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020), un secteur à prédominance masculine (78 %) avec une main-d'œuvre vieillissante et peu scolarisée.
- Le secteur du **commerce de gros et de détail** a déjà retrouvé au mois d'août 2020 son niveau d'emploi d'avant la pandémie, mais plusieurs entreprises éprouvent des difficultés financières et sont à risque de fermer définitivement.
 - Le commerce de détail, qui emploie une main-d'œuvre jeune et majoritairement féminine (55 %), fait face à une amplification de facteurs structurels déjà présents avant la pandémie qui pourraient réduire ses besoins en main-d'œuvre (ex. : commerce en ligne).

Secteurs d'activité économique en manque de main-d'œuvre

- Deux secteurs à prédominance féminine, qui emploient une main-d'œuvre généralement très qualifiée, ont pratiquement retrouvé au mois d'août 2020 leur niveau d'emploi du mois de février 2020 et présentent des besoins de main-d'œuvre additionnels :
 - **Les services d'enseignement;**
 - **Les soins de santé et l'assistance sociale**, qui ont des besoins autant dans le secteur de la santé (ex. : préposés aux bénéficiaires, personnel infirmier) que dans l'assistance sociale (ex. : éducatrices de la petite enfance).
- Enfin, deux secteurs n'ont pas complété la reprise de leur emploi, mais sont susceptibles de voir leurs besoins de main-d'œuvre croître :
 - **La construction** (à 96 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020), secteur à prédominance masculine (88 %) qui compte surtout des professions nécessitant un diplôme d'études professionnelles (DEP), bien que certains postes n'exigent aucune formation (ex. : manœuvres);
 - **Les services professionnels, scientifiques et techniques** (à 98 % de leur niveau d'emploi au mois d'août 2020 par rapport au mois de février 2020), en particulier les professions liées aux technologies de l'information, qui exigent souvent un niveau de qualification élevé.

LEVIERS VISANT LA REQUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE REHAUSSEMENT DES COMPÉTENCES : PORTRAIT

REQUALIFICATION	REHAUSSEMENT DES COMPÉTENCES
Une clarification des concepts	
Développer de nouvelles compétences pour changer de métier, de profession ou de secteur économique	Améliorer les compétences existantes dans un contexte de réaffectation, de redéploiement ou d'implantation d'une nouvelle technologie
Quelques leviers	
<p>Pour un individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation continue à temps partiel • Programme court de formation (ex. : préposé aux bénéficiaires) • Programme de formation à temps plein • Programme d'apprentissage en milieu de travail (volontaire et réglementé) • Formation en alternance travail-études offerte par l'employeur • Démarche d'entrepreneuriat² <p>Pour une entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'alternance travail-études • Formation à temps partiel offerte par un centre de formation professionnelle • Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)³ • Reconnaissance des compétences (RCMO et RAC)⁴ 	<p>Pour un individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation continue ou sur mesure offerte par un établissement d'enseignement public ou privé ou un formateur privé • Formation à distance gratuite (MOOC)⁵ • Formation de base (en littératie ou en numératie) avec le soutien de l'employeur • Formation en compétences numériques • Formation à temps plein dans le cadre d'un comité d'aide au reclassement • Reconnaissance des compétences (RCMO et RAC) • Formation en alternance travail-études offerte par l'employeur • Stage en milieu de travail • Codéveloppement⁶ • Formation en entreprise d'entraînement⁷ <p>Pour une entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation continue ou sur mesure offerte par un établissement scolaire (centre de formation professionnelle, cégep, université), un comité sectoriel de main-d'œuvre ou un formateur privé • Microprogramme en établissement scolaire ou en ligne • Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) • Formation gratuite sur Internet (attestation numérique)

2. Une personne fait le choix de se requalifier pour devenir entrepreneur.

3. Le programme d'apprentissage en milieu de travail peut représenter un levier tant pour la requalification (pour un travailleur ou une travailleuse n'ayant pas la qualification requise) que pour le rehaussement des compétences (pour un travailleur ou une travailleuse devant se perfectionner).

4. La reconnaissance des compétences (RCMO et RAC) peut représenter un levier tant pour la requalification que pour le rehaussement des compétences. La reconnaissance des compétences permet de faciliter les démarches vers l'emploi, un certificat en milieu de travail, une autorisation légale d'exercer une profession ou un métier réglementé ainsi qu'un diplôme ou une attestation d'études.

5. Aussi appelé *Formation en ligne ouverte à tous*, le MOOC (*massive open online course*) est une formation à distance de niveau universitaire gratuite, mais non créditée. Source : www.ulaval.ca/les-etudes/mooc-formation-en-ligne-ouverte-a-tous/quest-ce-quun-mooc.

6. Le codéveloppement est une approche de formation pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer et de consolider leur pratique.

7. L'entreprise d'entraînement est la simulation d'une entreprise réelle.

DÉMARCHE DE CONSULTATION

La situation de l'emploi et de la relance de l'économie du Québec touche l'ensemble des Québécoises et des Québécois et des partenaires du marché du travail. Ainsi, afin de déterminer des actions concertées et immédiates qui permettront de répondre aux divers défis rencontrés par tout un chacun, il importe de prendre en considération la voix du plus grand nombre.

Consultation préalable

Une consultation a été lancée le 28 septembre 2020 afin de récolter les idées et les propositions d'action de l'ensemble des instances de concertation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'objectif de cette consultation préalable est de permettre aux membres de la concertation du marché du travail de contribuer à la recherche de consensus et de solutions concrètes pour relever les défis de la requalification et de l'emploi. Qu'il s'agisse de la Commission des partenaires du marché du travail, des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, du Conseil emploi métropole, des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) ou des comités consultatifs des personnes sous-représentées en emploi, la consultation permettra de recueillir leur point de vue.

Les thèmes abordés dans la consultation sont les suivants :

- Les leviers de requalification des travailleurs et du rehaussement de leurs compétences connus et à prioriser;
- Les freins et les forces de la requalification et du rehaussement des compétences tant pour les entreprises que pour les individus;
- Les exemples de requalification et de rehaussement des compétences réussis;
- Les éléments qui pourraient nuire à la requalification et au rehaussement des compétences;
- Les actions innovantes qui pourraient être réalisées par des membres de la concertation en vue de réaliser de la requalification des travailleurs et du rehaussement de leurs compétences.

Déroulement du Forum : périodes d'intervention

L'ensemble des instances de concertation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été invité à participer au Forum de même que les intervenants gouvernementaux concernés. Suivant une formule virtuelle, il réunira deux catégories de participants :

Les participants avec droit de parole

Les participants avec droit de parole ont déjà été informés. Ils seront invités à intervenir durant les périodes d'intervention réservées à cette fin. Pour des raisons techniques, les droits de parole seront déterminés avant la tenue du Forum et les participants avec prise de parole seront avisés du moment précis de leur intervention.

Les participants observateurs

Les participants observateurs seront également en mesure d'intervenir en posant leurs questions en ligne. Certaines des interventions pourront être partagées à des moments précis par un animateur. Le moyen technique sera confirmé ultérieurement.

Les interventions seront limitées en nombre et en temps. Les questions et commentaires qui auront été récoltés durant le Forum seront tous lus et pris en compte dans l'identification des priorités à donner par la suite.

CONCLUSION

La pandémie liée à la COVID-19 a entraîné une situation inédite au Québec. Les difficultés rencontrées par les employeurs dans leurs démarches d'embauche de travailleurs qualifiés avant la pandémie perdureront pour plusieurs secteurs d'emploi. Dans d'autres secteurs fortement touchés par la pandémie, d'importants bassins de main-d'œuvre disponibles se forment; il devient impératif pour ces travailleurs de se requalifier afin de retrouver leur place sur le marché du travail.

Pour faciliter les démarches des travailleurs et des employeurs, les acteurs du marché du travail et les acteurs gouvernementaux doivent mettre en œuvre des stratégies durables et pertinentes et s'y investir.

Les défis engendrés par la crise pandémique sont nombreux et l'avenir est incertain. Il en revient à nous de concerter nos efforts afin de relever ces défis et de contribuer à la relance économique du Québec.

ANNEXE –

ÉTAT DE LA REPRISE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, PERSPECTIVES ET CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Situation sur le marché du travail en août 2020		Perspectives	Salaire médian (2019)	Caractéristiques des travailleurs (2019)
Nombre d'emplois (milliers)	Indice d'emploi par rapport à février 2020			
Services d'hébergement et de restauration				
211,2	80,1	Reprise complète peu probable tant que les frontières resteront fermées et que les salles à manger des restaurants fonctionneront à capacité réduite. Risque important de fermetures définitives.	14,29	Majoritairement des femmes (55 %). Travailleurs très jeunes (42 % avaient entre 15 et 24 ans contre 13 % de la main-d'œuvre totale). Travailleurs peu scolarisés (55 % avaient au plus un diplôme d'études secondaires (DES) contre 28 % pour l'ensemble des travailleurs).
Information, culture et loisirs				
159,7	87,1	Arts, spectacles et loisirs : secteur intrinsèquement lié aux rassemblements. Reprise complète peu probable avec les mesures de distanciation sociale. Risque de fermetures définitives, notamment des salles de spectacle. Information et culture : bonnes perspectives dans les télécommunications, mais les mesures de distanciation nuisent à l'industrie du film.	23,08	Majoritairement des hommes (56 %). Proportion de travailleurs de 15 à 24 ans plus élevée que dans l'emploi total (19 % contre 13 % de l'emploi total). Travailleurs scolarisés (75 % avaient un diplôme d'études postsecondaires dont 38 % avaient un diplôme universitaire contre respectivement 72 % et 29 % dans l'ensemble de la population).
Transport et entreposage				
219,9	89,6	Baisse des déplacements et fermeture des frontières nuisent à la reprise. Risque de baisse de la consommation lorsque les programmes de soutien expireront, nuisant au transport des marchandises. Risque de faillites dans le transport aérien.	24,00	Secteur à prédominance masculine (78 %). Peu de jeunes (7 %) et les travailleurs de 55 ans et plus surreprésentés (24 % contre 21 % dans l'emploi total). Travailleurs relativement peu scolarisés (37 % avaient au plus un DES).

Situation sur le marché du travail en août 2020		Perspectives	Salaire médian (2019)	Caractéristiques des travailleurs (2019)
Nombre d'emplois (milliers)	Indice d'emploi par rapport à février 2020			
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz				
35,9	90,0	Trajectoire de reprise incertaine qui dépend de la demande extérieure pour les matières premières.	32,00	Secteur à forte prédominance masculine (91 %). Le quart des travailleurs avaient 55 ans et plus. La majorité détenait un diplôme d'études postsecondaires d'un niveau inférieur à un grade universitaire (59 %).
Autres services (sauf les administrations publiques)				
160,5	91,1	Secteur hétérogène comptant trois grands groupes : l'entretien et la réparation, les services personnels (blanchissage, services funéraires, soins personnels), et toutes les activités associatives (groupes religieux, organismes de charité, associations). Malgré une reprise constante depuis mai, il affiche toujours des pertes importantes.	19,89	57 % étaient des femmes. Main-d'œuvre vieillissante (32 % avaient 55 ans et plus). Majoritairement des détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires d'un niveau inférieur à un grade universitaire (54 %).
Services publics				
23,1	92,0	Secteur peu affecté par la crise. Baisse de l'emploi au cours des derniers mois après avoir atteint au mois de mai son niveau du mois de février.	41,21	Secteur à prédominance masculine (80 %). Principalement des travailleurs âgés de 25 à 54 ans (81 %). Si peu de jeunes que les données ne sont pas publiées. Travailleurs très scolarisés (96 % avaient un diplôme d'études postsecondaires, dont 37 %, un diplôme universitaire).
Agriculture				
55,4	94,2	Baisse des arrivées de travailleurs étrangers temporaires et difficultés de recrutement auprès de la main-d'œuvre québécoise nuisent au secteur. Problème pourrait être amplifié par des politiques d'accroissement de l'autonomie alimentaire.	16,50	Majoritairement des hommes (64 %). Main-d'œuvre vieillissante (32 % avaient 55 ans et plus). Travailleurs peu scolarisés (45 % avaient au plus un DES).

Situation sur le marché du travail en août 2020		Perspectives	Salaire médian (2019)	Caractéristiques des travailleurs (2019)
Nombre d'emplois (milliers)	Indice d'emploi par rapport à février 2020			
Administrations publiques				
234,7	94,4	Secteur peu affecté par la crise. Niveau d'emploi se maintient autour de 95 % de son niveau du mois de février depuis le mois de mai.	33,33	55 % étaient des hommes. Les trois quarts des travailleurs avaient entre 25 et 54 ans. Main-d'œuvre très scolarisée (90 % avaient un diplôme d'études postsecondaires dont 43 % avaient un diplôme universitaire).
Fabrication				
477,4	95,0	Trajectoire de reprise dépendante de la nature des sous-secteurs et sujette à des facteurs externes. Possibilités de désindustrialisation de l'économie si des entreprises ferment et que leur main-d'œuvre spécialisée se déplace.	23,08	Secteur à prédominance masculine (75 %). Peu de jeunes (8 %) et des travailleurs de 55 ans et plus légèrement surreprésentés (25 %). Main-d'œuvre peu scolarisée (35 % avaient au plus un DES).
Construction				
269,6	95,8	Ralentissement du rythme de reprise en juillet et août. Défis de recrutement déjà présents avant la pandémie pourraient être amplifiés par l'accélération de projets d'infrastructures.	30,00	Secteur à prédominance masculine (88 %). Principalement des travailleurs de 25 à 54 ans (69 %). La plupart détiennent un diplôme d'études postsecondaires d'un niveau inférieur au grade universitaire (59 %).
Finance, assurances, services immobiliers et de location				
247,1	96,9	Mesures sanitaires peu contraignantes pour ce secteur pouvant fonctionner en télétravail. Perspectives relativement bonnes, mais la baisse du revenu des ménages pourrait affaiblir la demande dans l'immobilier.	27,50	Majoritairement des femmes (59 %). Peu de jeunes (7 %) et principalement des travailleurs âgés de 25 à 54 ans (71 %). Travailleurs très scolarisés (83 % avaient un diplôme d'études postsecondaires dont 42 % avaient un diplôme universitaire).
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien				
166,9	99,6	Gains à relativiser, car ce secteur était en décroissance avant la crise. Trajectoire de l'emploi incertaine en raison des sous-secteurs variés qu'il comprend. Perspectives particulièrement mauvaises dans certains sous-secteurs comme les services de préparation de voyages.	18,07	Majoritairement des hommes (53 %). Main-d'œuvre vieillissante (26 % avaient 55 ans ou plus). Travailleurs relativement peu scolarisés (43 % avaient au plus un DES en 2019).

Situation sur le marché du travail en août 2020		Perspectives	Salaire médian (2019)	Caractéristiques des travailleurs (2019)
Nombre d'emplois (milliers)	Indice d'emploi par rapport à février 2020			
Services professionnels, scientifiques et techniques				
345,6	97,8	Secteur peu affecté par la crise. Perspectives intéressantes dans les sous-secteurs liés aux technologies de l'information (ex. : conception de systèmes informatiques et services connexes) en raison de l'accélération de la numérisation. Difficultés dans d'autres sous-secteurs comme la publicité, relations publiques et services connexes	30,00	Majoritairement des hommes (57 %). Travailleurs de 25 à 54 ans surreprésentés (74 %). Main-d'œuvre très scolarisée (92 % avaient un diplôme d'études postsecondaires, dont 57 % avaient un diplôme universitaire).
Services d'enseignement				
317,2	99,7	Reprise rapide à la suite de la réouverture des écoles. Défis de recrutement empêchent de réaliser des gains supplémentaires, malgré les besoins importants en main-d'œuvre.	33,60	Secteur à prédominance féminine (75 %). Travailleurs âgés de 25 à 54 ans surreprésentés (75 %). Secteur avec la plus grande part de diplômés universitaires (65 %).
Soins de santé et assistance sociale				
601,2	99,8	Défis de recrutement présents avant la crise sont amplifiés. Soins de santé : besoins autant dans les professions moins qualifiées (ex. : préposés aux bénéficiaires) que dans celles hautement qualifiées (ex. : personnel infirmier). Assistance sociale : manque de places en garderie, besoin d'éducatrices.	23,00	Travailleurs très scolarisés (85 % avaient un diplôme d'études postsecondaires dont 32 %, un diplôme universitaire). Secteur à prédominance féminine (84 %). Surtout des travailleurs âgés de 25 à 54 ans (72 % contre 66 % dans l'emploi total).
Commerce de gros et de détail				
668,8	100,8	Consommation stimulée par les programmes d'aide du gouvernement permettant une reprise en V, mais elle pourrait baisser à l'expiration des programmes. Plusieurs entreprises en difficultés financières. Risque de fermetures définitives notamment dans le secteur de la mode. Amplification de facteurs structurels déjà présents (ex. : commerce en ligne, montée des géants technologiques).	16,00	55 % de femmes dans le commerce de détail et 37 % dans le commerce de gros. Jeunes très présents dans le commerce de détail (32 %), mais peu dans le commerce de gros (5 %). Travailleurs peu scolarisés (46 % avaient au plus un DES).

